



**ACADÉMIE  
DE NANTES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ac-nantes.fr**

## **DEETS - DEES - DEME**

### **Pour les inscriptions par VAE**

---

Contactez le DAVA (Dispositif Académique de Validation des Acquis) aux coordonnées ci-dessous

[dava-vae@ac-nantes.fr](mailto:dava-vae@ac-nantes.fr)

DAVA

8-10 rue Général Marguerite

BP 72616 - 44326 Nantes Cedex 3

Tél. : 02 51 86 31 60 - Fax : 02 51 86 31 69

### **Le Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé (DEETS)**

---

Le Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé est un diplôme de niveau 5 (niveau baccalauréat + 2) qui sanctionne une formation de trois ans comportant 1200 heures d'enseignement théorique et 1960 heures (56 semaines) de formation pratique.

Le référentiel de certification est composé de quatre domaines de certification. Les trois premiers domaines comportent une épreuve terminale organisée par le recteur d'académie :

- domaine de certification 1 : épreuve orale sur les pratiques professionnelles ;
- domaine de certification 2 : présentation et soutenance d'un mémoire ;
- domaine de certification 3 : entretien à partir d'un journal d'étude clinique ;

Les domaines de certification 2, 3 et 4 comportent une évaluation organisée en cours de formation (deux pour le domaine 4). Chaque domaine de certification doit être validé séparément. Un domaine est validé lorsque le candidat obtient une note moyenne d'au moins 10 sur 20 pour ce domaine.

[❖ Présentation des épreuves](#)

### **Le Diplôme d'État de Moniteur Éducateur (DEME)**

---

Le Diplôme d'État de Moniteur Éducateur est un diplôme de niveau 4 (niveau baccalauréat) qui sanctionne une formation de deux ans comportant 950 heures d'enseignement théorique et 980 heures (28 semaines) de formation pratique.

Le référentiel de certification est composé de quatre domaines de certification. Chacun des domaines comporte une épreuve terminale organisée par le recteur d'académie.

Les épreuves comprennent :

- domaine de certification 1 : présentation et soutenance d'une note de réflexion ;
- domaine de certification 2 : entretien avec le jury sur le parcours de formation pratique ;
- domaine de certification 3 : entretien à partir d'un dossier thématique ;
- domaine de certification 4 : épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles.

Par ailleurs, les domaines de certification 1, 3 et 4 comportent chacun une évaluation organisée en cours de formation par les centres de formation.

Chaque domaine de certification doit être validé séparément. Un domaine est validé lorsque le candidat obtient une note moyenne d'au moins 10 sur 20 pour ce domaine.

[❖ Présentation des épreuves](#)

## Session 2020

---

Les inscriptions sont enregistrées par les centres de formation.

### Calendrier des épreuves

| Epreuve  | Date(s)                  | Coefficient                      | Observations      |
|--|--------------------------|----------------------------------|-------------------|
| DC4-1<br>Epreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles | le 13 mai 2020<br>à 9h   | Ecrit : coef 1                   | Ecrit - 1h30      |
| DC1-1<br>Présentation et soutenance d'une note de réflexion  | du 27 mai au 2 juin 2020 | Oral : coef 1<br>Ecrit : coef 1* | Oral - 20 minutes |
| DC2<br>Entretien portant sur la formation pratique           | du 27 mai au 2 juin 2020 | Oral : coef 1<br>Ecrit : coef 1* | Oral - 30 minutes |
| DC3-1<br>Entretien à partir d'un dossier thématique          | du 27 mai au 2 juin 2020 | Oral : coef 1<br>Ecrit : coef 1* | Oral - 20 minutes |

\* note attribuée avant l'audition du candidat

## Le Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES)

---

Le DEES est un diplôme de niveau 5 (niveau baccalauréat + 2) qui sanctionne une formation de trois ans comportant 1450 heures d'enseignement théorique et 2100 heures (60 semaines) de formation pratique. Le référentiel de certification est composé de quatre domaines de certification. Chacun des domaines comporte une épreuve terminale organisée par le recteur d'académie :

- domaine de certification 1 : entretien sur les pratiques professionnelles ;
- domaine de certification 2 : présentation et soutenance d'un mémoire ;
- domaine de certification 3 : entretien à partir d'un journal d'étude clinique ;
- domaine de certification 4 : épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles.

Par ailleurs, les domaines de certification 2, 3 et 4 comportent une évaluation organisée en cours de formation.

Chaque domaine de certification doit être validé séparément. Pour valider chacun des domaines 1, 2 et 4, le candidat doit obtenir une note moyenne d'au moins 10 sur 20 pour ce domaine. Pour valider le domaine de certification 3 "communication professionnelle en travail social", le candidat doit avoir validé chacune des parties "travail en équipe pluri-professionnelle" et "coordination".

[❖ Présentation des épreuves DEES](#)

## Session 2020

---

Les inscriptions sont enregistrées pas les centres de formation.

### Calendrier des épreuves

| Epreuve  | Date(s)                   | Coefficient                                     | Observations      |
|--|---------------------------|---|-------------------|
| DC4-1<br>Epreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles | le 13 mai 2020<br>à 13h30 | Ecrit : coef 2                                  | Ecrit - 4h        |
| DC1<br>Pratiques professionnelles                            | du 9 au 24 juin 2020      | Oral : coef 1<br>Dossier + évaluations : coef 1 | Oral - 30 minutes |
| DC2-2<br>Présentation et soutenance d'un mémoire             | du 9 au 24 juin 2020      | Oral : coef 1<br>Ecrit : coef 1*                | Oral - 30 minutes |
| DC3-1<br>Entretien à partir d'un journal d'étude clinique    | du 9 au 24 juin 2020      | Oral : coef 1<br>Ecrit : coef 1*                | Oral - 30 minutes |

\* note attribuée avant l'audition du candidat

M.A.J. le 12/03/2020

Dans cette rubrique

- 
- [Publication des résultats](#)

Rectorat de Nantes  
4, rue de la Houssinière  
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03  
Tél. 02 40 37 37 37